

Banque centrale européenne: nomination d'un membre du directoire

2019/0801(NLE) - 14/03/2019 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé, par 284 voix pour, 182, contre et 84 abstentions de rendre un avis favorable sur la recommandation du Conseil de nommer M. Philip R. Lane membre du directoire de la Banque centrale européenne.

Par lettre du 14 février 2019, le Conseil a consulté le Parlement européen sur la nomination de M. Philip R. Lane à la fonction de membre du directoire de la Banque centrale européenne pour un mandat de huit ans, à compter du 1er juin 2019.

Le Parlement a regretté que le Parlement le Conseil européen n'ait pas pris au sérieux ses demandes répétées de remédier au manque d'équilibre entre hommes et femmes au sein du directoire de la BCE et a exigé que celle-ci soit respectée lors de la prochaine nomination. Il a appelé tous les organes et institutions de l'Union et des États membres à mettre en œuvre des mesures concrètes afin de garantir l'équilibre hommes-femmes.